

RECOMMANDATIONS POUR UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE **AUX PERSONNES DYSLEXIQUES**

La dyslexie recouvre un large champ des difficultés « du lire et écrire ».

Il s'agit principalement de difficultés du langage écrit concernant l'apprentissage de la lecture et l'acquisition de son automatisme.

En France, 6 à 8% de la population est concernée par un ou plusieurs dys : dyslexie, dysorthographe, dysgraphie...



LES CARACTÉRISTIQUES DOMINANTES POUVANT INTERFÉRER DANS LES APPRENTISSAGES

- Compréhension écrite plus ou moins lente et nécessitant plusieurs lectures
- Difficulté de travailler en double tâche (écrire et écouter en même temps par exemple) nécessitant en permanence des arbitrages qui sont une source importante de stress.
- Forte fatigabilité en raison des efforts démultipliés à fournir dans les tâches d'apprentissage.
- Difficultés accentuées dans l'apprentissage des langues, notamment en anglais.

RECOMMANDATIONS

Préparation du cours

- Adapter les textes à lire et les supports de formation pour les rendre plus accessibles (outil d'accessibilité Word).
- Enregistrer vos documents sous format .docx ou .pdf ce qui permettra une certaine flexibilité d'utilisation du support.
- Privilégier les supports visuels pour mieux assimiler et maintenir l'attention
- Bien répartir la charge de travail.

Avant le cours

- Communiquer les supports de formation pour réduire l'appréhension de la situation d'apprentissage et limiter le travail en double tâche.
- Indiquer les textes à lire pour une séance avec des délais raisonnables.
- Donner des repères bibliographiques précis qui pourront être utiles pour rattraper des parties de cours mal comprises ou non prises en notes.
- Remettre les supports de cours au format électronique ou papiers sur demande.

Pendant le cours

- Privilégier une double transmission des consignes de travail : oralement et par écrit pour éviter la prise de notes et une reformulation des consignes pour en vérifier la compréhension.
- Autoriser les logiciels spécifiques (correcteurs orthographiques en français et en langues étrangères, dictée vocale, lecteur par synthèse vocale, etc.) et l'utilisation d'un ordinateur pour revenir ultérieurement sur les notes prises pendant le cours.
- Autoriser un preneur de notes, un secrétariat (relecture et correction des écrits).
- Laisser le temps de réfléchir.
- Récapituler régulièrement.

Pendant les examens

- Prévoir un temps majoré lors des examens et une pause entre les épreuves
- Autoriser les logiciels spécifiques (correcteurs orthographiques en français et en langues étrangères, dictée vocale, lecteur par synthèse vocale, etc.) et l'utilisation d'un ordinateur.
- Autoriser un preneur de notes, un secrétariat (relecture et correction des écrits).

PROCESS ET CONTACT

Si un étudiant vous informe avoir une dyslexie et qu'il bénéficie d'aménagements, demandez-lui son Plan d'Aménagement de l'Étudiant en situation de handicap (PAESH) pour mettre en place les meilleurs accommodements possibles.

Si l'étudiant vous indique avoir une dyslexie, mais n'a pas de PAESH, orientez le vers le référent inclusion et handicap de l'école, Maxence ROGUE



Contact

Maxence ROGUE | Référent handicap et inclusion



✉ rogue@em-lyon.com

☎ +33 (0)4 72 18 46 37

📍 Pôle Santé et Bien-être – Bâtiment A ou par Zoom

🕒 Entretiens : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 17h

Pour prendre rdv : <https://calendly.com/rogue-maxence>

Lien makersboard : <https://makersboard.me/dispositif-handicap>

Le présent document s'appuie sur les supports de sensibilisation proposés par le centre de Ressource Handicap Formation (RHF) de l'AGEFIPH et s'inspire des travaux de recherche de Science Po sur les innovations pédagogiques des handicaps. Leur disponibilité a été indispensable à la réalisation de la présente fiche.